
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à huis clos et par visioconférence le 12 janvier 2021, à compter de 20h00.

Sont présents :

Messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, Louis Tremblay formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Vacance au poste #6.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum, déclare la session ouverte et offrent ses vœux de Bonne Année aux personnes présentes.

2020-01-01

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-074 du Ministre de la Santé et des services sociaux en date du 2 octobre 2020, à l'effet que les séances publiques d'un organisme municipal soient tenues sans la présence du public ;

CONSIDÉRANT que la deuxième vague de la COVID-19 se manifeste et que la MRC de Marguerite-D'Youville est passée à la zone rouge ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et par visioconférence ;

QUE le verbatim de la présente séance soit publié sur le site internet de la municipalité au lendemain de la séance.

ADOPTÉE

2021-01-02

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tout en reportant le point 4 f).

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procès-verbaux suivants :
 - séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020 ;
 - séance spéciale du 1^{er} décembre 2020 portant sur le budget 2021 (reportée) ;
 - séance spéciale du 8 décembre 2020 portant sur le budget 2021.
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Dépôt de document :
 - d) Règlement n° 318 concernant la taxation 2021 – Adoption
 - e) Rémunération du personnel – Année 2021 – Adoption
 - f) Taxes impayées 2019 – Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes **Point reporté**
 - g) MMQ Assurances – Renouvellement
 - h) Projet de règlement n° 319 portant sur la gestion contractuelle– Avis de motion et dépôt du projet
 - i) Demande d'autorisation – Pratique de conduite de drones

- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport du représentant
 - b) CCU – Nomination d'un membre
- 9- ENVIRONNEMENT
 - b) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE
 - a) Rapport du représentant
- 11- LOISIRS
 - a) Rapport du représentant
- 12- AUTRES DOSSIERS
- 13- CORRESPONDANCE
 - a) Lettre de remerciement de la Fabrique de Ste-Théodosie
- 14- PÉRIODE DE QUESTION
- 15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

4- LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES :

- séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020 ;
- séance spéciale du 1^{er} décembre 2020 portant sur le budget 2021 et reportée ;
- séance spéciale du 8 décembre 2020 portant sur le budget 2021.

2021-01-03

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020, de la séance spéciale du 1^{er} décembre 2020 portant sur le budget 2021 reportée et à la séance spéciale du 8 décembre 2020 portant sur le budget 2021.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- a) La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.**
- b) Lecture et adoption des comptes**

2021-01-04

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2020, jusqu'au 12 janvier 2021 au montant de 106 948.52 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 12 janvier 2021 au montant de 106 948.52 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt de document

Aucun document

d) Règlement n° 318 concernant la taxation 2021 – Adoption

2021-01-05

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020 ainsi que le dépôt du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement n° 318 « Règlement de taxation 2021 ».

ADOPTÉE

e) Rémunération du personnel – Année 2021

2021-01-06

CONSIDÉRANT l'indice du coût de la vie ainsi que les prévisions budgétaires de 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

D'ACCORDER le salaire convenu avec le personnel pour l'année 2021 lors de la rencontre du budget 2021 et ce rétroactivement au 1^{er} janvier 2021.

ADOPTÉE

f) Taxes impayées 2019 – Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes

Point reporté.

g) MMQ Assurances – Renouvellement

2021-01-07

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) en date du 11 décembre 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

DE RENOUVELER la police d'assurance avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) au montant de 11 403.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

h) Projet de règlement n° 319 portant sur la gestion contractuelle – Avis de motion et dépôt du projet

2021-01-08

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Palardy qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 319 portant sur la gestion contractuelle et abrogeant le règlement n° 314. Un projet de règlement est aussi déposé.

i) Demande d'autorisation – Pratique de conduite de drones

2021-01-09

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Michel Lizotte, réviser de vol auprès de Transport Canada, d'utiliser une partie de rue de la Petite Côte-d'en-Haut pour y faire atterrir et décoller occasionnellement de petits drones dans le cadre de formations aux opérations au-delà de la portée visuelle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'AUTORISER Monsieur Michel Lizotte, réviser de vol auprès de Transport Canada, d'utiliser une partie de rue de la Petite Côte-d'en-Haut, à partir de l'Atelier mécanique PR jusqu'au bout de la partie asphaltée, soit vers la Municipalité de Verchères pour le décollage et l'atterrissage des petits drones. L'activité ainsi autorisée, devra se faire en respect de notre réglementation en vigueur ;

QUE la municipalité se réserve le droit d'annuler l'autorisation en tout temps.

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Palardy mentionne que nous devons remplacer les drapeaux à l'avant du centre communautaire et que la rénovation du cabanon est terminée.

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Ghislain Beauregard mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

Monsieur le maire mentionne qu'une demande a été faite à la Régie de police pour une présence accrue suite au couvre-feu en vigueur en rapport à la pandémie.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Le conseiller Ghislain Beauregard mentionne qu'un seul épandage d'abrasif a été effectué à date cet hiver.

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'aucune réunion n'est prévue dans l'immédiat et que nous allons procéder à la nomination d'un nouveau membre du CCU au prochain point.

b) CCU – Nomination d'un membre

2021-01-10

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Claude Lorange à titre de membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU) représentant des citoyens ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour combler le poste de membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et résolu unanimement :

DE NOMMER Madame Lise Chevrette à titre de membre du Comité consultatif en urbanisme représentant les citoyens :

QUE le comité du CCU à la suite de la nomination ci-haut précitée, se compose ainsi :

Madame Lise Chevrette, représentante des citoyens ;
Monsieur Pierre Jacques, représentant des citoyens ;
Madame France Jacques, représentante des citoyens ;
Madame Valérie Beaurivage-Vincent, représentante des citoyens ;
Monsieur Bruno Napert, représentant du conseil et président ;
Monsieur Louis Tremblay, représentant du conseil.

ADOPTÉE

9- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Louis Tremblay mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

12- AUTRES DOSSIERS

Aucun.

13- CORRESPONDANCE

a) Lettre remerciement de la Fabrique de Ste-Théodosie

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre de remerciement reçue de la Fabrique de Ste-Théodosie pour l'aide apportée en cette période de pandémie.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été reçue de la population.

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-01-11

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h08.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire

Je, Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière